

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DELIBERATION N° 2020 - 211**

SEANCE DU 29 OCTOBRE 2020

Nombre de Conseillers

En exercice : 116

Titulaires présents : 103

Suppléants présents : 1

Pouvoirs : 0

Date de convocation :

23/10/2020

Date d'affichage :

12/11/2020

Votants :	104	Pour :	103	Contre :	0	Abstentions :	1
-----------	-----	--------	-----	----------	---	---------------	---

L'an deux mille vingt, le vingt-neuf octobre, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est prononcé, sous la présidence de Monsieur Philippe PROST.

Délégués titulaires présents :

ARTIGUES Damien ; AYMONIER Gaëtan ; BAILLY Jacques ; BAILLY Thierry ; BANDERIER Dominique ; BARIOD Denis ; BAUDIER Stéphanie ; BELLAT Stéphane ; BELPERRON Pierre-Rémy ; BENIER ROLLET Claude ; BESSARD Maurice ; BLASER Michel ; BOILLETOT Jean-Marc ; BOISSON Jean Pierre ; BONDIER Jean-Robert ; BONIN Robert ; BOURGEOIS Rachel ; BOZON Fabienne ; BRIDE Frédéric ; BRUNET Hervé ; BUCHOT Jean-Yves ; BUNOD Remy ; CAILLON Gérard ; CALLAND Jacques ; CAPELLI Sophie ; CAPPELLI Célestin ; CASSABOIS Yannick ; CATILAZ Christophe ; CATTET Jean-Luc ; CHAMOUTON Patrick ; CHATOT Patrick ; CIOE Bruno ; CLOSCAVET Marie-Claire ; COLIN Gwenaël ; COQBLIN-VILLESSECHE Anne ; CORAZZINI Sylvie ; CORON Nathalie ; DALLOZ Jean-Charles ; DAVID Lauriane ; DE MERONA Bernard ; DEPARIS-VINCENT Christelle ; DEVAUX Catherine ; DUBOCAGE Françoise ; DUFOUR Anne ; DUMONT GIRARD Philippe ; DUTHION Jean-Paul ; ETCHEGARAY Josiane ; FAGUET Jean-Jacques ; FATON Patrice ; FAVIER Jean-Louis ; GAMBEY Olivier ; GAUTHIER PACOUD Sandrine ; GEAY David ; GERMAIN Christophe ; GIROD Franck ; GRAS Françoise ; GROSDIDIER Jean Charles ; GUERIN Jean Luc ; HOTZ Richard ; HUGUES Guy ; HUSSON Gérald ; JACQUEMIN Pierre ; JAILLET Bernard ; JOURNEAUX Cyrille ; LACROIX Serge ; LAMARD Philippe ; LANCELOT Catherine ; LAVRY Dominique ; LONG Grégoire ; LUSSIANA Eddy ; MAILLARD Jean-Claude ; MARQUES Patrick ; MILLET Jacqueline ; MILLET Michel ; MONNERET LUQUET Jocelyne ; MOREL Alain ; MOREL Denis ; MOREL-BAILLY Hélène ; MORISSEAU Gilles ; NEVERS Jean-Claude ; PANISSET Marilyne ; PARIS Robert ; PERRIN Alexandre ; PIETRIGA Guy ; PRELY Fabrice ; PROST Philippe ; RASSAU Jean-Noël ; RAVIER Pascal ; RETORD Dominique ; REVOL Hervé ; REYDELLET DELORME Emmanuelle ; ROUX Nathalie ; ROZEK Evelyne ; RUDE Bernard ; SCHAEFFER Catherine ; SERVIGNAT Odette ; STEYAERT Frank ; THOMAS Rémi ; TISSOT Isabelle ; VACELET Jean-Marie ; VENNERT PARE Sandra ; VIAL Jacques ; VUITTON Daniel.

Délégués suppléants présents : JULLEROT Pascal

Absents : ANDREY Patrick ; BAILLY Hervé ; BENOIT Jérôme ; BOISSON Laurence ; BOURGEOIS Josette ; DUFOUR Christiane ; GROS-FUAND Florence ; GUILLOT Evelyne ; HUGONNET Franck ; PAIN Michel ; PAGET Jean-Marie ; REBREYEND COLIN Micheline ;

Objet : Affectation cumulée des résultats de fonctionnement de l'exercice 2019 des Communautés de Communes historiques pour les budgets principaux et les budgets annexes dissous et repris dans le budget principal

Modifie et remplace la délibération en date du 20 février 2020

Le Conseil communautaire,

Après avoir examiné les comptes administratifs, statuant sur l'affaire relative au fonctionnement de l'exercice, constatant que les comptes administratifs font apparaître :

Budgets principaux :

- Communauté de Communes JURA SUD :
 - o Un excédent de fonctionnement = 1 533 142.51 €
 - o Un déficit de fonctionnement = 0.00 €
- Communauté de Communes PAYS DES LACS :
 - o Un excédent de fonctionnement = 1 109 870.56 €
 - o Un déficit de fonctionnement = 0.00 €
- Communauté de Communes PETITE MONTAGNE :
 - o Un excédent de fonctionnement = 967 360.36 €
 - o Un déficit de fonctionnement = 0.00 €
- Communauté de Communes RÉGION D'ORGELET :
 - o Un excédent de fonctionnement = 263 815.65 €
 - o Un déficit de fonctionnement = 0.00 €

Résultats cumulés des budgets principaux :

- o Un excédent de fonctionnement = 3 874 189.08 €
- o Un déficit de fonctionnement = 0.00 €

Vu la délibération en date du 6 février 2020 approuvant la dissolution des budgets annexes historiques suivants :

- Communauté de Communes RÉGION D'ORGELET :
 - o Affaires Scolaires
 - Un excédent de fonctionnement = 456 955.66 €
 - Un déficit de fonctionnement = 0.00 €
 - o Développement économique
 - Un excédent de fonctionnement = 0.00 €
 - Un déficit de fonctionnement = 312.00 €
 - o Environnement
 - Un excédent de fonctionnement = 34 280.80 €
 - Un déficit de fonctionnement = 0.00 €
 - o Urbanisme
 - Un excédent de fonctionnement = 126 306.21 €
 - Un déficit de fonctionnement = 0.00 €
- Communauté de Communes PETITE MONTAGNE :
 - o Ferme relais Les Perris
 - Un excédent de fonctionnement = 4 725.61 €
 - Un déficit de fonctionnement = 0.00 €
 - o Logements temporaires
 - Un excédent de fonctionnement = 0.00 €
 - Un déficit de fonctionnement = 19 293.62 €
 - o Bâtiment PFC
 - Un excédent de fonctionnement = 240 623.78 €
 - Un déficit de fonctionnement = 0.00 €

Résultats cumulés des budgets annexes historiques dissous :

- o Un excédent de fonctionnement = 862 892.06 €
- o Un déficit de fonctionnement = 19 605.62 €

Vu la délibération en date du 16 Décembre 2019 de la Communauté de Communes historique Jura Sud approuvant la dissolution du budget annexe ZA En Pont :

- Communauté de Communes JURA SUD :

- Budget annexe ZA En Pont :
 - Un excédent de fonctionnement = 0.00 €
 - Un déficit de fonctionnement = 289 586.73 €

Résultats cumulés des budgets annexes historiques dissous et budget annexe historique ZA En Pont :

- Un excédent de fonctionnement = 862 892.06 €
- Un déficit de fonctionnement = 309 192.35 €

Vu la reprise de l'actif, du passif et des résultats de ces budgets annexes historiques dans le budget principal au 1er janvier 2020,

DECIDE

DE MODIFIER et REMPLACER la délibération en date du 20 février 2020 et D'AFFECTER le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RÉSUTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE

Budgets principaux :

Résultat de fonctionnement

A. Résultat de l'exercice

CC JURA SUD précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	810 127.25 €
CC PAYS DES LACS précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	149 444.56 €
CC PETITE MONTAGNE précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	163 053.77 €
CC RÉGION D'ORGELET précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	- 770 393.06 €
Résultats de fonctionnement cumulés	352 232.52 €

B. Résultats antérieurs reportés

CC JURA SUD précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	723 015.26 €
CC PAYS DES LACS précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	960 426.00 €
CC PETITE MONTAGNE précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	804 306.59 €
CC RÉGION D'ORGELET précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	1 034 208.71 €
Résultats antérieurs reportés cumulés	3 521 956.56 €

C. Résultats à affecter

CC JURA SUD = A + B (hors restes à réaliser)	1 533 142.51 €
CC PAYS DES LACS = A + B (hors restes à réaliser)	1 109 870.56 €
CC PETITE MONTAGNE = A + B (hors restes à réaliser)	967 360.36 €
CC RÉGION D'ORGELET = A + B (hors restes à réaliser)	263 815.65 €
Résultats à affecter cumulés	3 874 189.08 €

D. Solde d'exécution d'investissement

CC JURA SUD - D001 (Besoin de financement)	0.00 €
CC PAYS DES LACS - D001 (Besoin de financement)	-27 363.76 €
CC PETITE MONTAGNE - D001 (Besoin de financement)	-681 280.30 €
CC RÉGION D'ORGELET - D001 (Besoin de financement)	0.00 €
Besoins de financement cumulés	-708 644.06 €

CC JURA SUD – R001 (Excédent de financement)	64 331.65 €
--	-------------

CC PAYS DES LACS – R001 (Excédent de financement)	
CC PETITE MONTAGNE - R001 (Excédent de financement)	
CC RÉGION D'ORGELET - R001 (Excédent de financement)	
Excédents de financement cumulés	76 989.73 €

E. Solde des restes à réaliser d'investissement

CC JURA SUD - Besoin de financement	- 393 331.00 €
CC JURA SUD – Excédent de financement (1)	0.00 €
CC PAYS DES LACS - Besoin de financement	- 212 722.89 €
CC PAYS DES LACS – Excédent de financement (1)	0.00 €
CC PETITE MONTAGNE - Besoin de financement	- 153 263.00 €
CC PETITE MONTAGNE – Excédent de financement (1)	0.00 €
CC RÉGION D'ORGELET - Besoin de financement	0.00 €
CC RÉGION D'ORGELET – Excédent de financement (1)	0.00 €
Solde des restes à réaliser d'investissement cumulés	- 759 316.89 €

Besoins de financement F. = D. + E.

CC JURA SUD – Besoin de financement F = D + E	- 328 999.35 €
CC PAYS DES LACS – Besoin de financement F = D + E	- 240 086.65 €
CC PETITE MONTAGNE – Besoin de financement F = D + E	- 834 543.30 €
CC RÉGION D'ORGELET – Besoin de financement F = D + E	0.00 €
Besoins de financement cumulés	1 403 629.30 €
Excédent de financement cumulés	12 658.08 €
Solde cumulé	1 390 971.22 €

Affectation = C. + G.+H.

1) Affectation en réserves R1068 en investissement	1 390 971.22 €
G.= au minimum couverture du besoin de financement F	1 390 971.22 €
2) H. Report en fonctionnement R002 (2)	2 483 217.86 €

Déficit reporté D002	0.00 €
-----------------------------	---------------

Budgets annexes dissous et repris dans le budget principal :

Résultat de fonctionnement

A. Résultat de l'exercice

Affaires Scolaires précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	758 218.64 €
Développement économique précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	154 158.80 €
Environnement précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	0.00 €
Urbanisme précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	122 359.11 €
Ferme relais Les Perris précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	4 655.66 €
Logements temporaires précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	- 1 862.69 €
Bâtiment PFC précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	51 329.71 €
ZA En Pont précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	-289 586.73 €
Résultats de fonctionnement cumulés	799 272.50 €

B. Résultats antérieurs reportés

Affaires Scolaires précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	- 301 262.98 €
Développement économique précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	- 154 470.80 €
Environnement précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	34 280.80 €
Urbanisme précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	3 947.10 €
Ferme relais Les Perris précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	69.95 €
Logements temporaires précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	- 17430.93 €
Bâtiment PFC précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	189 294.07 €
ZA En Pont précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	0.00 €

Résultats antérieurs reportés cumulés**C. Résultats à affecter**

Affaires Scolaires = A + B (hors restes à réaliser)	456 955.66 €
Développement économique = A + B (hors restes à réaliser)	- 312.00 €
Environnement = A + B (hors restes à réaliser)	34 280.80 €
Urbanisme = A + B (hors restes à réaliser)	126 306.21 €
Ferme relais Les Perris = A + B (hors restes à réaliser)	4 725.61 €
Logements temporaires A + B (hors restes à réaliser)	- 19 293.62 €
Bâtiment PFC A + B (hors restes à réaliser)	240 623.78 €
ZA En Pont précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	-289 586.73 €
Résultats à affecter cumulés	553 699.71 €

D. Solde d'exécution d'investissement

Affaires Scolaires - D001 (Besoin de financement)	-456 965.97 €
Développement économique - D001 (Besoin de financement)	0.00 €
Environnement - D001 (Besoin de financement)	0.00 €
Urbanisme - D001 (Besoin de financement)	- 126 306.21 €
Ferme relais Les Perris - D001 (Besoin de financement)	- 4 655.66 €
Logements temporaires - D001 (Besoin de financement)	- 17 250.45 €
Bâtiment PFC - D001 (Besoin de financement)	- 42 997.72 €
ZA En Pont – D001 (Besoins de financement)	0.00 €
Besoins de financement cumulés	- 648 176.01 €

Affaires Scolaires - R001 (Excédent de financement)	0.00 €
Développement économique - R001 (Excédent de financement))	56 763.02 €
Environnement - R001 (Excédent de financement)	10 620.00 €
Urbanisme - R001 (Excédent de financement)	0.00 €
Ferme relais Les Perris - R001 (Excédent de financement))	0.00 €
Logements temporaires - R001 (Excédent de financement)	0.00 €
Bâtiment PFC - R001 (Excédent de financement)	0.00 €
ZA En Pont – R001 (Excédent de financement)	300 004.62 €
Excédents de financement cumulés	367 387.64 €

E. Solde des restes à réaliser d'investissement

Affaires Scolaires - Besoin de financement	- 172 956.16 €
Affaires Scolaires – Excédent de financement (1)	0.00 €
Développement économique - Besoin de financement	- 12 420.00 €
Développement économique – Excédent de financement (1)	0.00 €
Environnement - Besoin de financement	0.00 €
Environnement – Excédent de financement (1)	0.00 €
Urbanisme - Besoin de financement	- 42 127.07 €
Urbanisme – Excédent de financement (1)	0.00 €
Ferme relais Les Perris - Besoin de financement	0.00 €
Ferme relais Les Perris – Excédent de financement (1)	0.00 €
Logements temporaires - Besoin de financement	0.00 €
Logements temporaires – Excédent de financement (1)	0.00 €
Bâtiment PFC - Besoin de financement	0.00 €
Bâtiment PFC – Excédent de financement (1)	0.00 €
ZA En Pont – Excédent de financement (1)	0.00 €
Solde des restes à réaliser d'investissement cumulés	- 227 503.23 €

Besoins de financement F. = D. + E.

Affaires Scolaires – Besoin de financement F = D + E	- 629 922.13 €
Développement économique – Besoin de financement F = D + E	0.00 €
Environnement – Besoin de financement F = D + E	0.00 €

Urbanisme – Besoin de financement F = D + E	
Ferme relais Les Perris – Besoin de financement F = D + E	
Logements temporaires – Besoin de financement F = D + E	
Bâtiment PFC – Besoin de financement F = D + E	
ZA En Pont – Besoin de financement F = D + E	
	- 4 655.66 €
	- 17 250.45 €
	- 42 997.72 €
	0.00 €

Besoins de financement cumulés	875 679.24 €
Excédent de financement cumulés	367 387.64 €
Solde cumulé	508 291.60 €

Affectation = C. + G.+H.	508 291.60 €
1) Affectation en réserves R1068 en investissement	508 291. 60 €
2) H. Report en fonctionnement R002 (2)	45 408.11 €

Déficit reporté D002	0.00 €
-----------------------------	---------------

Budgets principaux et Budgets annexes dissous et reprise dans le budget principal :

Besoins de financement cumulés	2 279 308.54 €
Excédent de financement cumulés	380 045.72 €
Solde cumulé	1 899 262.82 €

Affectation = C. + G.+H.	1 899 262.82 €
G.= au minimum couverture du besoin de financement F	
2) H. Report en fonctionnement R002 (2)	2 528 625.97 €

Déficit reporté D002	0.00 €
-----------------------------	---------------

DE CHARGER Monsieur le Président de signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
 Ont signé au registre des délibérations les
 membres présents.

Pour extrait conforme,


 Le Président

